

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	15

L'an 2025, le 9 Septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 27/08/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/08/2025.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : PARTAUD Ingrid à Mme BONNORON Christine, VAN LANDEGHEM Florence à M. RONDEAU Bernard, VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, MM : BELLAVOINE Paul à M. GÉRON Marcel, LACROIX Hervé à M. MERY Olivier, MOUGIN Brice à M. LACROIX-PERRIN Rodolphe

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous préfecture de Cognac
Le 16 septembre 2025
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2025-09-03 – Nouveau Plan de financement prévisionnel - Café associatif.

Vu la délibération n°2025-04-01 concernant le lancement du projet de création d'un Café associatif à Salles d'Angles,

Vu la délibération n°2025-05-06 concernant le Plan de financement prévisionnel ;

Vu la délibération n° 2025-09-02 concernant le choix du Maître d'Œuvre pour les travaux et la décision de modifier le Plan de financement proposé par délibération n° 2025-05-06 ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le Plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	%
ETUDES + FRAIS DIVERS			
Mission de maîtrise d'œuvre	13 600,00 €	16 320,00 €	10,25
Etude de préfiguration (1000 Cafés)	3 725,00 €	4 470,00 €	2,80
Sous-total	17 325,00 €	20 790,00 €	13,05
PHASE TRAVAUX GENERAUX			
Démolitions = prises en charge par la commune	0,00 €	0,00 €	
Dalle	21 944,00 €	26 332,80 €	16,54
Mezzanine bois	2 940,00 €	3 528,00 €	2,21

Restauration des murs en pierre	26 221,00 €	31 465,20 €	19,8
Dont murs extérieurs	19 221,00 €	23 065,20 €	
Dont murs intérieurs	7 000,00 €	8 400,00 €	
Grande porte fenêtre vitrée	11 520,00 €	13 824,00 €	8,68
Porte terrasse	1 850,00 €	2 220,00 €	1,39
Escalier	5 480,00 €	6 576,00 €	4,13
Ouvrages de plâtre + menuiserie intérieure	9 825,00 €	11 790,00 €	7,40
Plomberie/Réseaux	4 956,00 €	5 947,20 €	3,73
Sanitaires	3 000,00 €	3 600,00 €	2,26
Equipements Cuisine	14 000,00 €	16 800,00 €	10,55
Electricité/Ventilation/Chauffage	10 620,00 €	12 744,00 €	8,00
Bar (occasion)	3 000,00 €	3 600,00 €	2,26
Sous-total :	115 356,00 €	138 427,20 €	86,95
TOTAL DES DEPENSES	132 681,00 €	159 217,20 €	100 %
RECETTES			
SUBVENTIONS			
Europe (Fond Leader)	70 000,00 €	84 000,00 €	52,76
État	-	-	-
Région Nouvelle Aquitaine	17 000,00 €	20 400,00 €	12,81
Département Charente	11 944,80 €	14 333,76 €	9,00
Communauté d'Agglomération Grand Cognac	-	-	-
Sous-total :	98 944,80 €	118 733,76 €	74,57
Reste à charge de la commune			
- Fonds propres	33 736,20 €	40 483,44 €	25,43
Sous-total :	33 736,20 €	40 483,44 €	25,43
TOTAL DES RECETTES	132 681,00 €	159 217,20 €	100 %

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux demandes de subventions,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie le 11/09/2025

Le Maire

Marcel GERON

